

Le CAUE de l'Hérault propose

l'atelier 22
des territoires du CAUE34

À DESTINATION DES ÉLUS ET DES PROFESSIONNELS

« Penser le paysage pour composer avec le feu »

“Les Ateliers des territoires”, animés par le CAUE 34, s’adressent aux élus et aux professionnels du cadre de vie. Leur objectif est de partager informations et expériences sur des sujets en lien avec les questions de l’aménagement, du paysage, du patrimoine à différentes échelles.

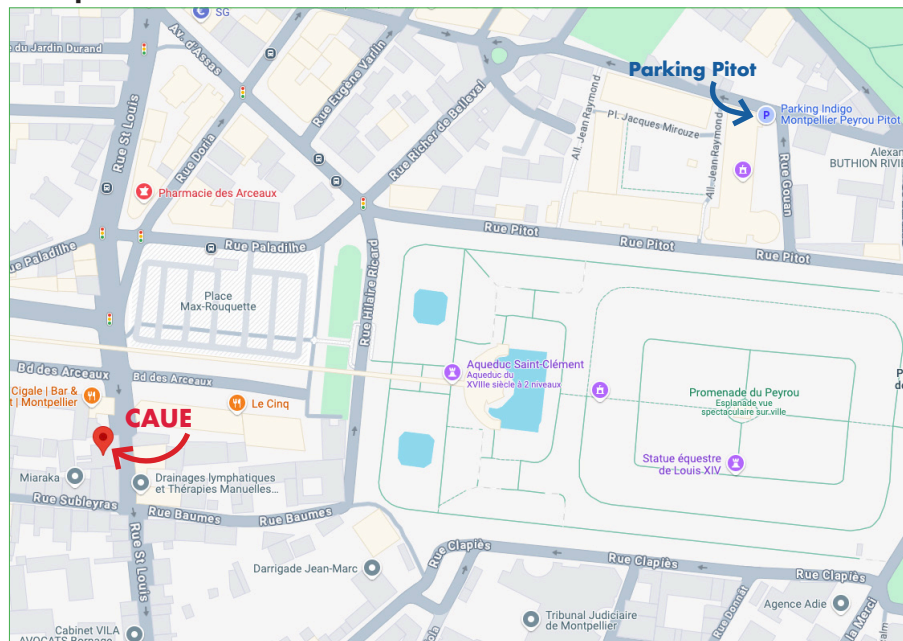
Ciblé sur la question du risque incendie, cet atelier propose des solutions fondées sur l'approche paysagère des territoires. Il accompagne l'exposition "Tout doit disparaître" présentée au CAUE de l'Hérault jusqu'au 13 novembre. Le pitch : une agence immobilière du futur propose des terrains « à rendre ». Sur un ton humoristique, l'univers dystopique de l'artiste Dominique Hermier incite à amorcer des réflexions prospectives pour prendre les mesures tant qu'il est encore temps, à l'aune d'un renforcement des risques.

le vendredi 06 novembre 2026

DE 9H00 À 12H30 À MONTPELLIER

Au CAUE de l'Hérault, 19 rue Saint-Louis (quartier des Arceaux)

Montpellier



Accueil au CAUE de l'Hérault - 19 rue Saint-Louis - Montpellier

coordonnées GPS : 43°36'39.9"N 3°51'59.7"E

Le CAUE de l'Hérault se situe dans le quartier des Arceaux, des travaux sont en cours.

Parking conseillé : Parking Pitot

Nous rejoindre en transports en commun :

- Tram 3 arrêt Plan Cabanes
- Tram 4 arrêt Peyrou
- Bus 6 et 10 arrêt Paladilhe
- Vélostation n°23 Les Arceaux

Pour vous rendre à l'atelier 22, pensez à covoiturer !

<http://www.covoiturage.fr>

CONTACT / RENSEIGNEMENTS

CAUE de l'Hérault

19 rue Saint Louis - 34000 Montpellier

Tél. 04 99 133 700 • Fax. 04 99 133 710 • www.caue34.fr

le vendredi 06 novembre

9h00 Accueil - café

9h30 Ouverture et présentation de l'atelier

Florence FOMBONNE ROUVIER, géographe et urbaniste, directrice du CAUE 34

9h40 Le feu, révélateur de paysage

Jordan SZCRUPAK, paysagiste concepteur et enseignant à Marseille

10h30 Les dispositifs spécifiques au département de l'Hérault

Commandant Arnaud VENTURI, SDIS de l'Hérault

11h15 Le cas de Générac et la mise en place de sa réserve citoyenne

Jean-Pierre KULCZAK, adjoint au maire de Générac

12H00 Échanges avec la salle

12H30 Apéritif au CAUE et visite libre de l'exposition « Tout doit disparaître »



Visitez l'exposition pour découvrir l'image complète
et l'annonce qui l'accompagne ! Création photo de Dominique Hermier

« Penser le paysage pour composer avec le feu »

Et si nous réapprenions à vivre avec le feu ? Notre département est composé d'une mosaïque de milieux où l'incendie existe naturellement : apprendre à mieux connaître ces « pyropaysages », c'est anticiper cet aléa et protéger les populations. Cependant, les incendies d'origine humaine bouleversent les cycles naturels des écosystèmes, et doivent être autant que possible évités. Comment, dès lors, préserver nos paysages tout en luttant activement contre le risque incendie ? « Si le changement climatique favorise les conditions d'éclosion d'un incendie et son extension, il agit surtout comme un révélateur des dysfonctionnements territoriaux et organisationnels de notre société face au feu » (Jordan Szcrupak).

L'atelier sera aussi l'occasion de rappeler les dispositifs de surveillance et de prophylaxie existants dans l'Hérault.

Enfin, le retour d'expérience d'un élu (ancien pompier !) permettra de discuter des leviers et des outils qu'une mairie peut proposer à ses administrés.

Pour aborder ce sujet, **l'équipe du CAUE de l'Hérault** a le plaisir d'accueillir les invités suivants :

- **Jordan Szcrupak**, paysagiste concepteur DPLG, spécialiste des pyropaysages, enseignant vacataire à l'Institut méditerranéen des villes et des territoires de Marseille
- Commandant **Arnaud Venturi**, SDIS 34, État-major stratégique, groupement des relations institutionnelles de l'Hérault
- **Jean-Pierre Kulczak**, troisième adjoint au maire de Générac (30 510), ancien pompier, réserviste opérationnel et intervenant sécurité civile

Les intervenants et participants sont informés que cet atelier fera l'objet de photographies et d'un enregistrement audio-visuel pouvant être diffusés sur le site internet du CAUE 34 et/ou sa page Facebook et l'acceptent expressément.